



Information sur le lancement des planeurs au treuil

Aérodrome de Graulhet (LFCQ)

Contact

Président ATVV - Patrice CORBILLE - 0617967607 atvv@free.fr

Références

- Directive « Printemps » du 16 juin 2010 (ref. 10/113) relative à l'**implantation et l'exploitation des treuils pour le lancement des planeurs**
- Consignes fédérales FFVP sur le lancement au treuil

Historique

De 2005 à 2010, un treuil fut mis en place à LFCQ et l'essai jugé concluant. Néanmoins l'outil ancien et peu fiable et la proximité des 2 pistes, en vigueur avant 2015, limita son intérêt (NB : à l'époque les deux pistes se touchaient sur leur longueur).

Objectifs

Il est proposé, de nouveau, l'essai d'un **treuil** sur l'aérodrome de Graulhet (LFCQ) pour remorquer les planeurs du club de vol à voile basé (ATVV) durant une période intiale d'évaluation de **2 ans** (2021-2022).

En effet, la nouvelle configuration des pistes, les nouvelles tendances environnementales et la nécessité croissante de **réduction de notre empreinte sonore** incitent à relancer le projet en **bonne adéquation avec l'ensemble des usagers**. Il est rappelé que les efforts de chacun sont nécessaires et bénéfiques pour la **pérennité de l'aérodrome**.

Matériel

Le treuil est un camion et fonctionne à l'électricité rechargeée actuellement par un groupe électrogène (branchement piste non disponible).

Les câbles sont en nylons, ce qui limite les risques en cas d'accrochage.

Plan et procédure planeurs



- Position des câbles déroulés en bordure sud de la piste en herbe
- ◆ Positions possibles du treuil à l'extrême suivant la configuration de décollage
- Course au décollage des planeurs primaire
- Course au décollage des planeurs secondaire (si piste en herbe détrempée)

- Interaction des câbles avec le taxiway Nord
- Dégagement des aéronefs atterrissant sur piste en herbe via taxiway Nord



Mise en place

Les câbles sont déroulés par véhicule de piste équipé de gyropare et radio sur la **fréquence locale 119.65 MHz**.

- Annonce du treuillard : « *remontant les pistes* »
- Le déroulement des câbles est interrompu lors d'un **trajet annoncé en finale**

L'éventuel passage d'un aéronef sur le **taxiway nord** au seuil 09 est sécurisé par le **recouvrement des câbles par une plaque**, permettant la passage des aéronefs. Ces câbles ne restent pas déroulés en cas d'inactivité même temporaire. **Le treuillard est donc toujours proche pour intervention.**

L'activité treuil nécessite une tonte courte sur une bande de 100 m de long et environ 30 m de large. Celle-ci est assurée par l'ATVV par les moyens déjà en œuvre.

Les treuillards qui manoeuvrent le treuil pour le lancement des planeurs sont **expérimentés et formés** spécifiquement à son usage.

Une écoute radio est assurée par le responsable de piste, le treuillard et le planeur .

Procédures

Le **gyrophare** du treuil est **allumé** dès lors qu'une activité est en cours ou possible.

Les treuillées sont annoncées par le treuillard selon une **procédure radio stricte** :

- Une fois le planeur prêt, validation équipage et type planeur le treuil annonce : « *attention début de treuillée, éviter la verticale jusqu'à 2500 ft, silence radio* ».
- La treuillée effective débute lors de l'annonce « *tendu* » par le planeur. **Les seuls messages possibles sont alors ceux du treuillard concernant la correction de trajectoire.**
- La durée de **silence radio** est de l'ordre de **50 secondes** clôturée ainsi : « *fin de treuillée à Graulhet* »

La durée du silence radio inclus le rappel du cable et de son parachute.

Décollage piste en herbe

Les planeurs décollent nominalement sur la partie sud de la **piste en herbe**

- Décollage 27 : treuil positionné à l'extrémité ouest de la zone herbe avant la route.
- Décollage 09: treuil positionné à l'extrémité Est au coin du grillage.

Décollage piste revêtue :

Dans le cas d'un terrain détrempé, un décollage sur la piste revêtue est envisageable avec les mêmes positions de treuil et de câbles.

Ce type de décollage sur piste revêtue sera dans un premier temps limité **aux décollages 27** car risque d'embourrement du camion si positionné à l'est. L'alignement des planeurs sur piste revêtue se ferait selon la même procédure que pour les décollages aérotractés (i.e via un aéronef remorqueur).



Activités du treuil et consigues aux autres aéronefs

NOTAM

Un NOTAM est en vigueur pour couvrir cette activité.

NOTAM

ACTIVITE DE TREUILLAGE PLANEUR SUR AD GRAULHET MONTDRAGON:

ACTIVITE ANNONCÉE PAR FEU TOURNANT SUR LE TREUIL

CABLE NON BALISE

EVITER VERTICALE EN DESSOUS DE 2500 FT AMSL ET SILENCE RADIO PENDANT TREUILLEE

⚠ Ce respect du silence radio est crucial pour la sécurité des vols.

L'information de l'activité ou non du treuil est uniquement connue sur la fréquence locale 119.65 MHz. Les aéronefs en arrivée sur LFCQ doivent respecter la consigne générale d'écoute avant émission.

Organisation de l'activité

Le treuil est prévu d'être utilisé en saison majoritairement pour **l'école** et lorsque les thermiques sont moins favorables (ex : **matin et soir**).

La double mise en l'air **simultanée** aerotracté (via avion remorqueur) et treuil n'est pas envisagée.

Le rythme de treuillée maximum est estimée à **2 par 10 minutes**. Cette cadence est adaptée au trafic et peut-être ralentie pour permettre le partage du circuit. La procédure treuil est **mise en attente si un aéronef s'annonce en base**.

En cas de **changement de QFU**, il faut prévoir **15min** pour repositionner le treuil et les câbles.

Du fait de la longueur de piste disponible, il est estimé une hauteur de largage entre **300 et 350 m sol** pour un biplace. Cela laisse peu de temps pour trouver un thermique et peut impliquer un retour rapide du planeur en tour de piste raccourci. Par contre, l'encombrement du trafic tour de piste est réduit comparé à la présence de l'avion remorqueur.

L'utilisation de la piste en herbe reste possible par les aéronefs autorisés. Dans ce cas, en cas de câbles déroulés, **les dégagements se font impérativement par TWY nord au seuil 09 herbe**.

Cas de la cassure de câble

Une **casse de câble** peut survenir. Elle est gérée selon les procédures prévues par le treuillard et l'équipage planeurs.

Il est possible qu'un exercice « casse câble » soit effectuée mais cela sera évité si un aéronef est dans le circuit.